

# Plan du site

## Vie municipale

### › MAIRIE

- › HISTORIQUE
- › HORAIRES ET COORDONNÉES

### › CONSEIL MUNICIPAL

- › ÉLUS
- › COMMISSIONS
- › DÉLIBÉRATIONS

### › SERVICES MUNICIPAUX

- › CONTACTS COURRIELS

### › BUDGET

- › BUDGET MUNICIPAL
- › TARIFS MUNICIPAUX

### › EMPLOI ET ÉCONOMIE

- › OFFRES D'EMPLOI CDD 6 MOIS
- › MISSION LOCALE
- › SERVICE CIVIQUE
- › PASSERELLE POUR L'EMPLOI
- › TAXE DE SÉJOUR

### › JUMELAGE

### › PARTENAIRES

- › OFFICE DE TOURISME
- › SENSATION BRETAGNE
- › CPIE LOIRE OCÉANE

### › CAP ATLANTIQUE

- › RAPPORTS ANNUELS 2024

## Vie pratique

### › ÉTAT CIVIL

#### › ACTES D'ÉTAT CIVIL

- DEMANDE D'ACTE D'ÉTAT CIVIL
- DÉCLARATION DE NAISSANCE
- RECONNAISSANCE D'ENFANT
- PARRAINAGE CIVIL
- PACS
- MARIAGE
- LIVRET DE FAMILLE
- DÉCÈS

#### › CIMETIÈRE

#### › PIÈCES D'IDENTITÉ

- CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
- PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

#### › CITOYENNETÉ

- AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS
- RECENSEMENT CITOYEN
- INSCRIPTION SUR LISTES ÉLECTORALES
- ELECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2026

### › URBANISME

#### › DOCUMENTS D'URBANISME

- LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
- LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

#### › DÉMARCHES EN URBANISME

- LES RENSEIGNEMENTS D'URBANISME
- LES AUTORISATIONS D'URBANISME
- LES FORMULAIRES
- LES LIENS UTILES
- LE DÉPÔT DE LA DEMANDE
- LE DÉROULEMENT DE L'INSTRUCTION
- LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

#### › LE CAMPING-CARAVANING

- LE CAMPING SUR PARCELLES PRIVATIVES
- LES CAMPINGS PROFESSIONNELS ET HÔTELLERIES DE PLEIN AIR
- LES ZONES DE LOISIRS
- LES AIRES NATURELLES DE STATIONNEMENT POUR LES CAMPING-CARS

### › JEUNESSE ET SPORT

- › ÉCOLES
- › RESTAURANT SCOLAIRE
- › FÉDÉ
- › PETITE ENFANCE
- › INFRASTRUCTURES SPORTIVES

## › TRANSPORTS ET STATIONNEMENT

- › TRANSPORTS SCOLAIRES
- › RÉSEAU LILA PRESQU'ÎLE
- › BREIZHGO
- › COVOITURAGE
- › BORNE DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES
- › RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES AMÉNAGÉS

## › SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

- › POLICE MUNICIPALE
- › REcul DU TRAIT DE CÔTE ET ÉROSION
- › ÉLAGAGE DES ARBRES À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES
- › PRUDENCE SOUS LES LIGNES ÉLECTRIQUES

### › RISQUES ET ACCIDENTS DOMESTIQUES

- INCENDIE DOMESTIQUE
- INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

### › RISQUES EN PÉRIODE ESTIVALE

- SOLEIL, BAINNADE ET LOISIRS NAUTIQUES
- CANICULE
- MÉDUSES ET PHYSALIES
- PHÉNOMÈNE D'EAUX COLORÉES

- › S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

## › RÉGLEMENTATIONS DIVERSES

- › DÉBIT DE BOISSON TEMPORAIRE
- › VENTE AU DÉBALLAGE (VIDE-MAISON, ETC.)

## › URGENCES

- › NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
- › CAPS
- › DICRIM

## › SOCIAL ET SOLIDARITÉ

- › CCAS
- › ADMR
- › EHPAD
- › DON D'ORGANES

## › RÈGLES DE VOISINAGE

- › BRUITS DE VOISINAGE
- › DISTANCES DE PLANTATION ET HAUTEURS DES HAIES À RESPECTER
- › ÉLAGAGE DES ARBRES ET HAIES

**MAIRIE DE  
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire  
56760 Pénestin

**HORAIRES :**

Lun : 9h - 12h  
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Jeu : 9h - 12h  
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Sam : 9h - 12h

**TÉL. : 02 23 10 03 00**